



Communiqué de Presse

Le 3 juillet 2025

Une politique publique en recul pour l'insertion des jeunes les plus vulnérables ?

Les associations se sont mobilisées et regroupées en consortiums dès 2022, puis en 2023, pour répondre à la demande de l'État de repérage des jeunes les plus éloigné.es de l'emploi, via le **dispositif CEJ-JR** (contrats d'engagement jeune – jeunes en rupture). Le CEJ-JR cible des jeunes susceptibles d'être exclu-es du CEJ en raison des difficultés multiples auxquelles ils et elles sont confronté-es : absence de logement stable, problématiques de santé physique et mentale, faible niveau de qualification, jeunes sortants de l'Aide sociale à l'enfance, suivis par la Protection judiciaire de jeunesse, publics allophones...

Trois ans plus tard, force est de constater que les résultats sont là : des jeunes en difficulté, de zones urbaines et rurales, ont été repéré-es, accueilli-es, accompagné-es et hébergé-es par ces acteurs et leurs partenaires, et ont pu accéder au parcours d'insertion du CEJ. De nouveaux partenariats locaux en faveur de ces publics se sont créés. La [recherche-action](#) menée par l'ANSA à l'initiative de la FAS sur le CEJ-JR a montré tous les bénéfices de ces projets pour l'insertion des jeunes.

Pourtant, après deux vagues successives, **l'État a décidé en 2024 de ne pas reconduire les CEJ-JR et de les remplacer par les O2R** (Offre de Repérage et de Remobilisation), qui ne ciblent plus spécifiquement les jeunes, et qui font l'objet d'appels à manifestation d'intérêt (AMI) prévus dans l'article 7 de la loi pour le Plein emploi. Ces nouvelles modalités ne garantissent pas aux acteurs de jeunesse les moyens de leurs actions et mettent en péril la continuité de l'accompagnement des jeunes. Alors que tout le monde s'accorde sur l'intérêt et la réussite du CEJ-JR, pourquoi l'abandonner ? Son non-renouvellement risque de créer des ruptures de lien et d'accompagnement de jeunes en difficulté, à l'opposé de sa vocation première.

Il risque aussi d'épuiser les acteurs de terrain, contraints de s'adapter, encore une fois à un nouveau cadre d'action.

D'autant que des solutions existent et font leurs preuves. Des services de l'État ont en effet pris l'initiative de flécher l'O2R vers les jeunes dans certains territoires, comme c'est le cas dans la Métropole du Grand Nancy, Val de Lorraine et Terres de Lorraine ou dans le Département d'Indre-et-Loire.

Face à l'urgence d'accompagner les jeunes vers l'emploi et l'insertion, l'Unhaj, ses adhérents engagés dans les consortiums CEJ-JR et la Fédération des Acteurs de la Solidarité **demandent donc à l'État que les financements des projets CEJ-JR soient reconduits, par la voie d'AMI « O2R-jeunesse » ou par tout autre moyen qui permettrait de pérenniser les actions engagées.**

C'est pour leur faire prendre la pleine mesure de ces enjeux que ces organisations sollicitent une rencontre avec les ministres en charge du Travail, de l'Emploi et des Solidarités.

Contact presse Unhaj : Alice Dekker - alice@alicedekker-rp.fr – 06 16 58 21 60

L'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes, c'est...

- 287 adhérents (associations et personnes morales) présents sur 801 sites, porteurs de projets Habitat Jeunes :

> Ils accueillent, informent et orientent les jeunes dans l'accès au logement autonome.

> Ils proposent 40 600 logements en collectif (de type Résidences sociales-FJT) ou en diffus et 4 700 logements mobilisés en médiation locative.

> Ils offrent un ensemble de services destinés à favoriser l'accès à l'emploi, à la santé, aux transports, aux loisirs...

- 200 000 jeunes accueillis chaque année

<https://www.habitatjeunes.org/>

Contact presse FAS : Charlotte ABELLO – charlotte.abello@federationsolidarite.org -06 17 80 03 52

La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) c'est...

Un réseau de plus de 900 associations qui accueillent et accompagnent les personnes en situation de précarité. Elle est composée d'une fédération nationale et de 13 fédérations régionales sur l'ensemble du territoire. La Fédération lutte contre les exclusions, promeut l'accompagnement social global et favorise les échanges entre tous les acteurs du secteur social. La Fédération représente les établissements et services adhérents dans les secteurs de l'insertion par l'activité économique, de la veille sociale, de l'hébergement, du logement adapté, du médico-social ou encore dans l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés. La Fédération soutient ses adhérents, les forme et les conseille. Elle agit également auprès des pouvoirs publics pour promouvoir une société plus juste et plus solidaire. Elle participe enfin à des projets d'innovation sociale dont plusieurs sont soutenus par l'Etat, tels que les programmes SEVE Emploi et Respirations.

<https://www.federationsolidarite.org/>